



Mairie d'AIRION  
1 Rue du Moulin  
60600 AIRION  
Tél : 03 44 50 04 02  
[mairie.airion@orange.fr](mailto:mairie.airion@orange.fr)  
<http://www.mairieairion.fr>

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 17 Septembre 2020 à 19h15 – salle du conseil municipal

*Les membres du conseil municipal ont été dûment convoqués le mardi 15 Septembre 2020 par voie électronique.*

*La séance est ouverte à 19h15 par Sandrine DRETZ, Maire.*

*Afin de permettre aux citoyens d'Airion d'assister au conseil municipal, la séance est filmée et retransmise en direct sur Youtube. Elle sera consultable également ultérieurement.*

### En présence de

- Sandrine DRETZ, Maire
- Aurélie DROBECQ, conseillère municipale
- Françoise DUPRÉ, 1<sup>er</sup> adjointe
- Julie LAGOUDE, conseillère municipale
- Sophie ORDON, conseillère municipale
- Eric PRIEM, 2<sup>ème</sup> adjoint
- Fabien THOMAS, 3<sup>ème</sup> adjoint
- Cédric VANDENDAELE, conseiller municipal
- Jean-Frédéric VERSTRAETE, conseiller municipal

Pouvoir donné par Leslie PELLEIEUX à Sandrine DRETZ, Maire.

Absente excusée Agnès BOILET

*Introduction de la séance du conseil municipal par Sandrine DRETZ, Maire.*

### Rappel de l'ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 août 2020,
- Recrutement d'un cantonnier,
- Travaux 2021,
- Opération « Gourde du Député »,
- Cadeaux de Noël des enfants de l'école,
- Modalités d'information des habitants,
- Questions diverses des élus,
- Questions diverses des habitants,

### Désignation d'un secrétaire de séance

Sur la base du volontariat, Jean-Frédéric VERSTRAETE est secrétaire de séance.

## Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 août 2020

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 août 2020 est soumis au vote :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
9	-	1	10

## Recrutement d'un cantonnier

Le cantonnier précédent a quitté ses fonctions le 5 mai 2020 (fin de contrat).

Compte-tenu du contexte sanitaire, le conseil municipal précédent n'a pas pu se réunir pour déclarer le poste vacant et l'ancien Maire, Yannick JUKIEL, a préféré laisser la nouvelle mandature se positionner sur cette question ce dont je le remercie. Pour autant, il a aidé à la rédaction d'une fiche de poste examinée en réunion de travail le jeudi 3 septembre. Sur la vacance de poste, un vote est nécessaire :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
10	-	-	10

Afin de garantir un entretien minimal des bâtiments et espaces publics sans trop amputer le budget communal, le Maire propose de recruter un cantonnier vacataire sur un poste permanent pour une durée d'un an (pas possible moins) à raison de 20 heures hebdomadaires. Sur le principe et les conditions de recrutement, un vote est nécessaire :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
10	-	-	10

Une publication va être faite de la fiche de poste et des conditions de recrutement sur le site du centre de gestion (CDG) de l'Oise avec des entretiens 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre pour, dans l'idéal et si le budget le permet au regard des dépenses non prévues qui arrivent (frais d'écolage, etc.), un recrutement au 1<sup>er</sup> décembre sinon au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Par ailleurs d'autres pistes sont étudiées : mutualisation de l'entretien des espaces verts avec d'autres communes, partenariat avec le lycée agricole, mutualisation de travaux d'entretien plus conséquents, recours à des structures d'insertion sociale et/ou professionnelle, recours aux jeunes concernés par des mesures de protection judiciaire de la jeunesse, etc. Le conseil municipal doit autoriser le Maire à prospecter en ce sens :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
10	-	-	10

En terme de rémunération, l'agent technique relèvera de la grille indiciaire des agents techniques, échelon 1.

## Travaux 2021

Durant les réunions de travail de juillet et août, il a été listé collectivement les travaux que la mandature souhaite mener sur les six ans à venir.

Il s'agit maintenant de débattre en séance de ceux à initier dès 2021 afin de pouvoir commencer à constituer dès maintenant les dossiers pour les envois à faire en fin d'année pour les demandes de subventions.

Propositions du Maire :

Gros travaux :

- terminer la rue Paul Courroy,

Petits travaux :

- regravillonnage du cimetière

- remplacement du but sur la place

- peinture extérieure bâtiment Pompe

Françoise DUPRE propose d'ajouter la pose de garde-corps tout autour du cimetière.

Eric PRIEM propose d'ajouter la réparation rue de l'Eglise suite à un affaissement de chaussée.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
9	-	1	10

Les travaux de recherche réglementaire, chiffrage, prise de contact, etc sont attribués, sur la base du volontariat des personnes à :

- rue Paul Courroy : Françoise DUPRE, Eric PRIEM, Cédric VANDENDAELE, Jean-Frédéric VERSTRAETE,
- regravillonnage et gardes-corps du cimetière : Fabien THOMAS, Cedric VANDENDAELE,
- remplacement du but sur la place : Aurélie DROBECQ, Julie LAGOUE,
- peinture extérieure, boiseries, etc. bâtiment Pompe : travaux qui seront confiés au cantonnier
- réparation rue de l'Eglise – affaissement de chaussée : Eric PRIEM

Le Maire participera à tous les groupes et s'occupe, pour la rue Paul Courroy, de prendre les contacts nécessaires (ADTO, CAUE, communauté de communes, DGS de la commune d'Agnetz, etc.).

Un point sera fait en novembre afin d'être en capacité les dossiers au conseil du mois de décembre, en particulier pour les demandes de subvention au titre de l'aide aux communes du Département.

---

### Opération « Gourde du Député MINOT »

---

Aujourd'hui nous avons eu la visite à l'école du Député Maxime MINOT, qui a :

- présenté le fonctionnement de l'Assemblée Nationale (cours le matin même aux élèves par l'institutrice),
- quizz, goûter et cadeaux d'une gourde.

Sur sollicitation du Maire et après accord, M. le Député a annoncé lui-même aux élèves qu'il les invitait, lorsque le contexte sanitaire le permettra, à venir visiter l'Assemblée Nationale (peut-être en mutualisant le bus avec une autre école).

---

### Cadeaux de Noël des élèves de l'école d'Airion

---

Les années antérieures, un catalogue était constitué par la secrétaire de mairie par tranche d'âge. Le montant maxi par enfants de petite section à CM1 était de 30€ et 45€ pour les élèves de CM2.

Chaque famille choisit dans un catalogue, la mairie s'occupe des achats et la remise des cadeaux se fait le dernier vendredi avant les vacances de Noël.

Le Maire propose pour cette année de reconduire le même dispositif.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
10	-	-	10

---

### Modalités d'information des habitants

---

Des membres de l'ancien conseil municipal avaient proposé la mise en place en entrée de village d'un panneau d'information.

M. Fabien THOMAS et Mme Sandrine DRETZ indiquent que leurs recherches à l'un et l'autre montrent un coût d'acquisition autour de 9 000€. A cela s'ajoutera le coût d'une maintenance annuelle.

Aussi, d'autres solutions moins onéreuses sont envisagées, notamment l'envoi de SMS, mails, messages vocaux via un abonnement annuel et des surcoûts ou non selon les prestataires. Cedric VANDENDAELE a mené un comparatif sur trois offres existantes et doit creuser celle concernant maireetcitoyens. Le Maire tiendra le conseil municipal informé.

---

### Questions diverses des élus

---

Sandrine DRETZ a donné délégation pour la commission des impôts indirects à Jean-Frédéric VERSTRAETE mais pour 2020 cette délégation ne s'appliquera pas compte-tenu que certaines parcelles concernées par les décisions à prendre lui appartiennent. Cette instance se réunira le 9 octobre prochain. Les membres désignés par l'administration fiscale à partir de la liste constituée par le conseil municipal en juillet seront informés par courrier.

Sandrine DRETZ indique que lors du conseil communautaire du 16 septembre, a été évoquée en aparté l'organisation des brocantes de la vallée de l'Arré afin qu'elles puissent se faire toute le même jour (Airion, Avrechy, Saint-Rémy en l'eau et Valescourt). Le CAL reste bien entendu organisateur de la brocante pour Airion. D'autres idées ont également émergé autour d'un évènement sportif sans que ça aille plus loin : un évènement commun sur une journée sur les 4 communes (circuits) ou 1 évènement annuel accueilli tour à tour par les communes.

Fabien THOMAS demande quand aura lieu le changement des fenêtres de la mairie et l'école sur la façade rénovée. Le matériel est arrivé chez l'artisan mais les travaux interviendront pendant la première semaine des vacances de la Toussaint afin de ne pas perturber l'organisation de l'école.

Sandrine DRETZ indique que l'entreprise qui a changé la chaudière du bâtiment mairie/école doit revenir pour une démonstration de la mise en route de la chaudière. Eric PRIEM est volontaire pour accueillir l'entreprise.

Jean-Frédéric VERSTRAETE fait un rapide retour sur la réunion à laquelle il a assisté au SE60, notamment sur l'élection de 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants.

Jean-Frédéric VERSTRAETE demande si la réouverture du chemin qui longe la voie ferrée peut être ouverte sur la partie boisée pour pouvoir disposer d'une véritable continuité praticable. Sandrine DRETZ va se rapprocher de Mme LEQUEN, Maire d'Avrechy.

Sandrine DRETZ indique que les différentes passerelles qui concernent le ru qui longe la peupleraie communale entre le lycée et le centre équestre sont glissantes, voire dangereuses. Il faudrait en faire un diagnostic et les remettre en état car elles sont beaucoup utilisées par les élèves du lycée et la responsabilité de la commune pourrait être engagée.

Eric PRIEM fait un retour sur sa première réunion de travail à l'ADTO. L'ADTO a un rôle :

- consultatif et d'aide à titre gracieux au titre de la cotisation annuelle qui se monte à environ 1€/habitant)
- d'AMO voire de maître d'oeuvre pour de gros travaux (moyenne de 500 euros par jour).

Le Maire va se rapprocher de cette structure pour un premier RDV en mairie avec les adjoints qui suivent le dossier de la rue Paul Courroy. Le conseil municipal devra se prononcer en fin d'année sur la fusion de l'ADTO avec la SAO. Une plaquette à destination des nouveaux exécutifs est en cours de réflexion.

---

## Prochaine réunion du conseil municipal

---

Le prochain se tiendra le jeudi 15 octobre à 19h15 dans la salle du conseil municipal.

La séance est levée à 20h45

**Le Maire, Sandrine DRETZ**

A circular official stamp of the Mairie de l'Arré is visible, partially obscured by a large, stylized signature in black ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE L'ARRÉ' and '10120'.